

Je n'ai aucune ressource dans l'interface d'affectation du GAR.



GAR

GAR - Médiacentre

Chefs d'établissement

Introduction

Le Gestionnaire d'accès aux ressources (GAR) offre une vue unique sur toutes les ressources numériques de l'établissement, propose une console d'attribution des exemplaires numériques et fournit des statistiques de suivi des utilisations de ces ressources.

L'affectation des ressources est l'action d'attribuer un accès et l'usage d'une ressource numérique à un ou plusieurs utilisateurs ou profils via l'ENT ÉCLAT-BFC. Le GAR propose une interface d'affectation unique pour les ressources permettant d'attribuer tous les exemplaires numériques aux élèves et enseignants en fonction des exemplaires disponibles.

Problème évoqué

Le chef d'établissement est le responsable d'affectation (RA) des ressources. Il a la possibilité de déléguer cette responsabilité à un ou plusieurs responsables d'affectation délégués (RAD). Dans l'interface d'affectation, le RA et le ou les RAD disposent d'une vue sur l'ensemble des abonnements et peuvent affecter les ressources selon 2 modes : le mode ressource (sélection initiale de la ressource, puis désignation des populations concernées) et le mode population (sélection initiale de la population concernée, puis désignation de la ressource)

Que faire si aucune ressource n'apparaît dans l'interface d'affectation du GAR ?

Solution proposée

Si aucune ressource n'apparaît dans l'interface d'affectation du GAR, que vous tentiez d'attribuer des exemplaires en mode ressource ou en mode population, nous vous invitons tout d'abord à changer de navigateur.

Première étape

Si vos tentatives avec un ou plusieurs autres navigateurs restent infructueuses, essayez de vider le cache et d'effacer les cookies de votre navigateur habituel. Pour ce faire, il vous faut effacer l'historique et les données de navigation. Pensez ensuite à fermer votre navigateur. Enfin, vous pourrez le relancer et retenter de vous connecter à l'interface d'affectation du GAR.

Deuxième étape

Si, malgré ces différentes manipulations, votre problème persiste, nous vous conseillons de :

- vérifier que votre bloqueur de publicité est bien accepté pour accéder au GAR ;
- vous connecter depuis l'URL directe (selon le modèle suivant : <https://nom-de-l'établissement.eclat-bfc.fr>) et non depuis un éventuel favori enregistré ;
- tenter, en dernier recours, de vous connecter en dehors du réseau de votre établissement.

Si aucune de ces propositions n'a permis de résoudre votre problème, nous vous invitons à nous contacter.

Ressources

- ▶ Lien vers une [ressource présentant comment utiliser l'interface d'affectation](#)
- ▶ [Webinaire et ressources sur le GAR](#)

Le GAR respecte le RGPD et crée donc un cadre de confiance pour l'accès à l'ensemble des ressources numériques qu'il regroupe.